

Maison de Vessy : Les « valeurs » de la Direction !

Ravie qu'une polémique malsaine et mensongère alimente la presse, la Maison de Vessy prétend écarter Avenir Syndical pour motifs de « valeurs ». Amusant ou sordide, selon l'intention que cela cache.

Ce 12 mai, un article de la TdG faisait état d'un vote du comité de la CGAS sur une résolution concernant Avenir Syndical. Ce vote, les syndicats Unia et le SEV ont refusé d'y participer. Le syndicat Syna a voté contre. Et au final, ce sont seulement 8 personnes qui ont approuvé ce texte, ces 8 personnes ne représentant que 4 des 15 syndicats que compte la CGAS.

Si la majeure partie des syndicats n'a pas voulu se salir les mains, c'est parce que l'affaire est tout simplement malhonnête. Le texte veut faire croire qu'Avenir Syndical couvrirait un harceleur. C'est faux. Aucune plainte n'a jamais été déposée contre le secrétaire syndical dont parle l'article. Tout au contraire, c'est lui qui a dû porter plainte pour rétablir les faits. La motivation de cette démarche calomnieuse est à chercher ailleurs : en un an seulement d'existence, Avenir Syndical s'est développé à tel point qu'il fait de l'ombre à certains syndicats.

Ajoutons encore que 28 syndicalistes de renom, dont d'anciens présidents du SSP GE, du Cartel intersyndical et membres du SSP, du SIT, de Syna, d'Unia ont écrit à la CGAS pour faire part de leur indignation et demander que cette résolution soit mise à la corbeille.

Ravie de ces ragots médiatisés, la Maison de Vessy annonce écarter le syndicat pour motif de « valeurs ». Mais de quelles valeurs parle la Direction ? Celle qui consiste à ne pas payer à son personnel le temps d'habillage tel que le prévoit pourtant la loi ? Celle qui consiste à ne pas donner à ses employé-e-x-s la prime gériatrie, estimant peut-être que son personnel ne s'occupe pas de gériatrie ? Celle qui consiste à refuser que siège la Commission Paritaire depuis des mois, parce qu'Avenir Syndical s'y invitait et que ça dérangeait la Direction bien avant la parution de cet article ? Celle qui consiste à culpabiliser les collègues qui tentent d'améliorer leurs modestes salaires et leurs conditions de travail pénibles ?

Non, pas besoin de beaucoup chercher pour trouver les « valeurs » de la Direction, ce sont hélas toujours les mêmes : se débarrasser d'un syndicat et de celui qui l'incarne par-dessus tout à la Maison de Vessy, Thierry. Rappelez-vous : il y a quelques semaines à peine, le Conseil d'Administration tentait de l'exclure, au prétexte déjà qu'il s'en était pris à la Direction.

En agissant comme elle fait, la Direction viole la Liberté Syndicale, garantie par la Constitution suisse. Elle essaie de se débarrasser de façon illégale du syndicat le plus actif à Vessy. Mais que les choses soient bien claires : elle n'y parviendra pas. La jurisprudence du Tribunal Fédéral est très explicite en la matière : ce n'est pas l'employeur qui choisit le syndicat, c'est le personnel. Qu'ils le veuillent ou non, ils devront faire avec nous !

Genève, le 13 mai 2021

Pour tout renseignement :
Thierry Daviaud, délégué syndical d'Avenir Syndical
0033 7 70 04 62 32